

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES ARRETES DU MAIRE

N°AVD.2025-100

NUMÉROTATION  
RUE DES BOURGEONS

Le Maire de la Commune LE LANDREAU ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2213-28 ;  
Vu la délibération du conseil municipal du 13 juin 2024 portant dénomination de la voie « Rue des Bourgeons »

Considérant que le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que seul le maire peut prescrire ;

Considérant qu'il convient de numéroter de cette voie,

**ARRÊTÉ :**

Article 1 : Il est prescrit la numérotation suivante :

PARCELLE	ANCIENNE ADRESSE	NOUVELLE ADRESSE
CP 201	4 La Vrillonnière	4 rue des Bourgeons - La Vrillonnière
CP 200	6 La Vrillonnière	6 rue des Bourgeons - La Vrillonnière
CP 91	La Vrillonnière	8 rue des Bourgeons - La Vrillonnière
CP 91	La Vrillonnière	10 rue des Bourgeons - La Vrillonnière
CP 353-357-368	14 La Vrillonnière	12 rue des Bourgeons - La Vrillonnière
CP 354 - 355 - 356	16 La Vrillonnière	14 rue des Bourgeons - La Vrillonnière
CP 107-215-217	2 le Bas Planty	16 rue des Bourgeons - Le Bas Planty
CP 381	Le Bas Planty	18 rue des Bourgeons - Le Bas Planty
CP 162	Le Bas Planty	20 rue des Bourgeons - Le Bas Planty
CO 67	Clos de Jean	1 rue des Bourgeons - Clos de Jean
CO 66	Clos de Jean	3 rue des Bourgeons - Clos de Jean
CO 311	Clos de Jean	5 rue des Bourgeons - Clos de Jean
CO 310	Clos de Jean	7 rue des Bourgeons - Clos de Jean
CO 309	Clos de Jean	9 rue des Bourgeons - Clos de Jean
CO 278 -277	Clos de Jean	11 rue des Bourgeons - Clos de Jean

Article 2 : Mme la Directrice Générale des Services, la Police Municipale, les Services de Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- Direction des Services Fiscaux Pôle de Topographie et de gestion cadastrale, 2 Rue Général Marguerite – BP – 83511 – 44025 NANTES Cédex 1
- Direction Régionale de l'INSEE – service des Systèmes d'Informations Géographiques – 105 rue des Français Libres – BP 67401 – 44274 NANTES Cédex2
- Service Départemental d'Incendie et de Secours – Direction des Moyens Opérationnels – Service des Systèmes d'Informations géographiques – 12 Rue Arago – BP 4309 LA CHAPELLE SUR ERDRE
- IGN – Service des Systèmes d'information Géographiques – 2 rue de la Loire – 44200 NANTES
- ORANGE – Service du Patrimoine – 5 rue du Pâtis des Couasnes – CS 69159 – 35091 RENNES
- La Poste – Centre de l'adresse – 1 rue François Vidal – CS 30238 – 33506 LIBOURNE C Cédex
- CCSL – SIG 84 Rue Jean Monnet – ZA de la Sensive – 44450 LA CHAPELLE BASSE MER
- Monsieur le Chef de Centre de Secours, 68 rue de la Divatte – 44430 LE LOROUX BOTTEREAU



Fait à Le Landreau, le 2 juin 2025,

Le Maire,

Christophe RICHARD